



Le 14 novembre 2019

Par SDÉ et courriel

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec– Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à la méthodologie d'identification des éléments du réseau de transport principal – Hydro-Québec par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et d'exploitation du réseau dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier : R-3952-2015 / Notre référence : R051682 JOT

Chère consœur,

Le Coordonnateur a pris connaissance de la lettre déposée par l'entité Rio Tinto Alcan inc. (RTA) ce jour dans le dossier mentionné en objet.

Dans les circonstances, le Coordonnateur estime que la proposition faite par RTA quant à la fixation de la date du 1^{er} janvier 2021 pour l'entrée en vigueur du régime de fiabilité applicable aux entités, installations ou éléments nouvellement inscrits au Registre est raisonnable. Il s'en remet à la Régie quant à la détermination de la date appropriée.

Veillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY

JOT/jl